



## Formulaire de demande de soutien Famille à revenus modestes

Formulaire à retourner à la Bulle d'Air, ch. du Pommier14, 1218 Grand Saconnex, labulle@labulledair.ch

### 1<sup>er</sup> enfant concerné par la demande

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_

Atelier(s) concerné(s) :  Eté  Atelier annuel  Octobre  Février

### 2<sup>ème</sup> enfant concerné par la demande

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_

Atelier(s) concerné(s) :  Eté  Atelier annuel  Octobre  Février

### 3<sup>ème</sup> enfant concerné par la demande

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_

Atelier(s) concerné(s) :  Eté  Atelier annuel  Octobre  Février

### Représentant légal

Mère : Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Père : Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Situation familiale  marié  divorcé  séparé  célibataire

### Personnes partageant le même foyer

1<sup>er</sup> enfant :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> enfant :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> enfant :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

### RDU

RDU familial \_\_\_\_\_ chf

### Documents à fournir

Document attestant de la situation familiale (livret de famille, jugement de divorce .....)

RDU familial

**Conditions au verso**

## Conditions d'obtention de rabais pour revenus modestes

- Le rabais pour revenus modestes est accordé dans la mesure des moyens financiers disponibles de la Bulle d'Air.
- Ont droit à un rabais les élèves, quelle que soit leur nationalité, dont le responsable légal est contribuable et domicilié dans le canton de Genève ou en zone frontalière
- Un rabais de 10% est accordé sur la base du Revenu Déterminant Unifié (RDU).
- La limite du barème du revenu du groupe familial est fixée à Chf 50'332.-, montant auquel s'ajoutent Chf 8'393.-:
  - par responsable légal (mère ou père) dont les revenus sont retenus pour l'application du barème.
  - pour son conjoint ou son partenaire enregistré
  - pour chaque enfant mineur
  - pour chaque élève majeur
  - pour chaque enfant majeur, reconnu comme charge par l'administration des contributions publiques dans la déclaration fiscale du répondant.

### Barème d'octroi

Famille monoparentale + enfant	Limite d'octroi	Couple + enfant
1+1	67'118.-	
1+2	75'511.-	2+1
1+3	89'904.-	2+2
1+4	92'297.-	2+3

Mars 2020